

**La Division Gouvernance, Régulation et Finance de
l'Institut de la Banque Mondiale**

En collaboration avec

**Le Secrétariat d'Appui Institutionnel pour la Recherche
Economique en Afrique (SISERA)**

**Le premier cours francophone adressé aux femmes et hommes d'état
Africains sur**

Les Pauvres

et

les partenariats public-privé en matière d'infrastructure

(PPPI)

Introduction

Un nombre croissant de pays à travers le monde a appliqué ou applique des politiques de libéralisation des marchés d'infrastructure, cherchant à faire croître la participation du secteur privé dans le financement des modernisations et expansions nécessaires des infrastructures. Ces réformes ont permis que soient investis près de 600 Milliards de dollars au cours des années 90 dans les pays en voie de développement, principalement en Amérique Latine et en Asie. Cette tendance se généralise à tous les autres pays en voie de développement et notamment à Afrique.

Les réformes d'infrastructure sont en cours ou en place dans de nombreux pays d'Afrique comme le Burkina, le Ghana, la Cote d'Ivoire, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Bien que leurs réformes n'aient pas encore répondu à tous les besoins en infrastructure africains, les chiffres commencent à être parlants. En effet, durant la fin des années 90, le secteur privé est entré en Afrique en investissant presque 10 Milliards de dollars supplémentaires. Cela ne fit pas disparaître pour autant la demande considérable de financement public pour répondre aux besoins vitaux d'investissements dans l'équipement ou l'effort de recherche d'un meilleur usage des micros crédits pour le développement des infrastructures en milieux ruraux et en périphérie des villes. Cependant, cela restera toujours une composante indispensable de la réalisation d'une stratégie de nouvelle croissance dans la région. Si les gouvernements et leurs partenaires, bi ou multilatéraux, font une estimation réaliste des possibilités de partenariat public-privé en Afrique, alors apparaîtront de nouvelles solutions de financement privé. *Afin de se créer des opportunités, les hommes d'état doivent savoir identifier et se préparer à relever un grand nombre de défis.*

Les Défis

Les défis à relever pour faire croître la participation du secteur privé en infrastructure sont de taille. Pour un grand nombre d'opérateurs et d'investisseurs en infrastructure, l'Afrique présente un potentiel sérieux. Malgré cela, la volonté du secteur privé de s'engager dans des investissements en Afrique ne s'est pas manifestée comme elle l'aurait du ou pu, en raison, d'une manière générale, d'un manque d'engagement sérieux des gouvernements à respecter des relations contractuelles structurées et transparentes avec les partenaires privés. Ainsi, le premier défi pour les nouvelles générations de femmes et d'hommes d'état africains est leur volonté de s'investir dans une meilleure et plus large compréhension des différentes options qui s'offriront à elles pour que s'améliorent les relations public-privé. Le PPPI exige le développement de nouveaux instruments et processus, et des engagements politiques visant à généraliser une bonne gouvernance dans le secteur. Apprendre le maniement de ces nouveaux outils politiques ainsi que leurs effets, positifs comme négatifs, sur d'autres pays ayant adopté ces nouveautés, est la condition nécessaire à l'atteinte du succès.

Il y a un défi plus difficile, cependant. Les niveaux de la pauvreté d'Afrique sont tout aussi accablants que les besoins d'investissement dans le continent. Les responsables politiques africains doivent prendre en compte cet état de fait dans leurs projets de réformes de l'infrastructure. A moins que les inquiétudes sociales ne soient prises en considération

explicitement, des effets secondaires préjudiciables dus au mode de distribution peuvent résulter de ces réformes. Par exemple, même lorsque les coûts sont réduits par suite d'une plus grande productivité, d'une amélioration technologique ou d'économies d'échelle, les subventions directes ou indirectes ont tendance à disparaître, soit à la suite d'une décision gouvernementale de remaniement de la répartition des allocations de ressources, soit sous le poids de forces structurelles caractéristiques de l'économie libérale. Les risques attachés à l'oubli des considérations sociales peut et doit être évité; cet objectif doit être inscrit dans le dur des réformes: autre défi auquel il est bon de se préparer.

Le But de ce Cours

Le cours a pour but d'aider les politiciens à relever ces défis. Il constituera une introduction à l'appréciation de la différence existant entre le désir d'allouer de la manière la plus efficace les ressources rares d'une nation et le besoin, grandissant dans le contexte de privatisation des infrastructures, de porter une attention particulière aux réalités sociales.

Le secteur privé n'entrera généralement en partenariat avec le secteur public que dans les secteurs d'activités pour lesquelles le coût, le revenu et les risques permettent un taux de rendement raisonnable sur les investissements, et lorsque la gouvernance qui doit soutenir les réformes est crédible et durable, reflétant la force des engagements contractuels pris par les gouvernements. Les gouvernements devraient n'accepter le partenariat que dans l'intérêt des masses et non de minorités et lorsque le risque et le coût des allocations font bon ménage avec leurs contraintes fiscales et leur niveau potentiel d'engagement financier. Afin d'aider les gouvernements à déterminer les options s'offrant à eux pour construire un cadre de développement durable et équitable, le cours:

- Introduit les principales questions d'efficacité et de fiscalité que soulève la participation du secteur privé en matière d'infrastructure.
- Met en évidence les questions que soulève son impact sur les pauvres

Les Objectifs de ce Cours

A la fin de ce cours, les participants sauront:

- Décrire les sources de réussite et d'échec de l'expérience internationale en PPPI dans d'autres pays et leurs impacts sur les pauvres en zone urbaine (expériences positives et négatives)
- Identifier les idées pouvant trouver une application dans leur propre pays
- Identifier leurs retards en terme de compétences et de connaissances concernant les aspects techniques, politiques et stratégiques de PPPI
- Développer des plans d'action pour rattraper ces retards, prenant explicitement en compte les questions sociales

Le Contenu de ce Cours

Le cours commence par une session qui donne une vision d'ensemble des principales alternatives de PPPI et des engagements institutionnels requis pour assurer le succès du partenariat public-privé (première session). Cette partie du cours permet à ceux qui, non spécialisés dans ces questions, engagent des réformes d'acquérir les connaissances de base indispensables.

Les autres sessions du cours présentent les circonstances passées pour lesquelles nous avons le sentiment que les pauvres étaient gagnants, cela afin d'établir un ensemble de principes ou de lignes directrices visant à formuler des stratégies de privatisation ayant la réduction de la pauvreté comme objectif explicite. Nous saurons faire preuve de naïveté, ne rejetant aucune question, même simple en apparence, mais également de cynisme, n'ignorant pas les questions les plus coriaces. Cette partie traite de questions micro et macro économiques et prend en compte la diversité des agents intervenant dans le débat politique, du ministère des finances ou des affaires sociales à celui de l'équipement.

Le cours traite les questions suivantes:

- Comment réforme et privatisation peuvent aider l'Afrique à attirer les capitaux privés sur le marché des infrastructures?
- Comment et quand la privatisation des infrastructures pourrait porter préjudice aux pauvres?
- Comment effectuer la mesure des effets attendus des réformes en période de privatisation des services d'utilité publique?
- Y a-t-il des politiques de réforme des infrastructures prenant en compte le bien être de l'ensemble de la société à court ou moyen terme?
- Comment cette vue d'ensemble peut-elle aider un conseiller politique à définir des directives minimisant, pour les pauvres, les risques de pertes dues à la privatisation de services d'utilité publique, sachant évidemment que chaque pays correspond à une situation différente?

L'hétérogénéité des pays, et donc des informations en émanant, interdisant la comparaison systématique de ceux-ci, l'analyse est basée sur une observation détaillée des expériences internationales. Cette observation révèle l'existence de nombreuses erreurs d'appréciation et fournit les premières réponses à ces questions fondamentales. Elle montre également à quel point il reste beaucoup à apprendre pour s'assurer que le lien entre privatisation et pauvreté sera bien compris et que cette question politique sera posée de façon aussi constructive que son importance sociale l'exige.

Les participants

Le cours s'adresse aux femmes et hommes d'état désireux d'entreprendre des réformes d'infrastructure ou à des politiciens, des parlementaires, des journalistes, des ONG ou des chercheurs intéressés par les réformes et les privatisations des infrastructures et par leurs effets sur la condition des pauvres.

Les Partenaires

Le cours est organisé en collaboration avec le Secrétariat d'Appui Institutionnel pour la Recherche Economique en Afrique (SISERA). SISERA est une institution partenaire de l'Institut de la Banque Mondiale. Son objet est de fortifier la structure institutionnelle pour la recherche économique en Afrique, en se concentrant sur les synergies entre formation et recherches ainsi que sur le conseil macroéconomique.

La Méthode Utilisée

Le cours sera dispensé à distance. Cinq séances de vidéo conférence seront organisées à partir de la Banque Mondiale à Washington DC. Des chargés de travaux dirigés seront présents sur chaque site pour organiser des groupes de discussion et d'activité. Toutes les questions qui se poseront trouveront une réponse grâce à la vidéo conférence ou au courrier électronique. Les polycopies des cours seront à l'avance distribuées à chaque centre de formation. Une liste d'ouvrages conseillés et la bibliographie du cours seront également fournies.

Pour plus d'informations, nous contacter aux adresses email suivantes : ibleas@worldbank.org ou aestache@worldbank.org.

Equipe Professorale

Le cours est organisé par l'Institut de la Banque Mondiale et dispensé par une équipe d'experts en matière de privatisation, de régulation, de finance d'infrastructure et de politique sociale. Le programme est ci-joint et les matières seront dispensées par l'équipe de professeurs suivante :

- **Isabelle Bléas**, *Avocate (Banque Mondiale), spécialisée en privatisation et en politique de concurrence*
- **Antonio Estache**, *Economiste (Banque Mondiale et ECARES, Université Libre de Bruxelles, Belgique), spécialisé en privatisation, finance et régulation d'infrastructure*
- **Laurence Hart**, *Analyste Financier (Banque Mondiale), spécialisée en micro-finance*
- **Paul Nomba**, *Ingénieur et Economiste (Banque Mondiale), spécialisé en privatisation des télécommunications, finance et régulation*
- **Quentin Wodon**, *Economiste (Banque Mondiale) spécialisé dans les questions sociales et de pauvreté*
- **Tommaso Valletti**, *Professeur d'Economie (Politecnico di Torino, Italie et Imperial College, Grande Bretagne), spécialisé en finance et régulation des biens d'utilité publique*

Plan du Cours (à titre indicatif)

SECTION 1 : PPI : Options et challenges PRINCIPALES ALTERNATIVES DE PPPI ET DES ENGAGEMENTS INSTITUTIONNELS

☞ ENGAGEMENTS INSTITUTIONNELS

☞ RÔLE DES GOUVERNEMENTS :

THEORIE ET PRATIQUE DE LA REGULATION

CONCURRENCE

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

SECTION 2 : Les besoins des pauvres et le PPI ; les grands enjeux politiques

☞ LES LIAISONS MACROECONOMIQUES EN PAUVRETE ET PPI

☞ LES LIAISONS MICROECONOMIQUES EN PAUVRETE ET PPI

☞ LES IMPLICATIONS POLITIQUES DE CES LIAISONS : FACILITE D'ACCES ET DE CONSOMMATION

SECTION 3 : Les besoins des pauvres et le PPI ; la promotion de l'accès aux marchés

☞ EXEMPLES INTERNATIONAUX

☞ COMMENT FAIRE UN DIAGNOSTIC DES BESOINS

☞ LES OUTILS FACILITANT L'ACCES

SECTION 4 : Les besoins des pauvres et le PPI ; assurer une consommation abordable

☞ EXEMPLES INTERNATIONAUX

☞ LES OUTILS FACILITANT LA BAISSSE DES PRIX DE CONSOMMATIONS

☞ COMMENT UTILISER CES INSTRUMENTS

SECTION 5 : Les besoins des pauvres et le PPI ; hiérarchiser les priorités

☞ MESURE DES PERTES EN TERME D'ACCES AU MARCHÉ ET EN TERME DE PRIX DE CONSOMMATION

☞ HIERARCHISER LES PRIORITES DANS UN UNIQUE MARCHÉ

☞ HIERARCHISER LES PRIORITES SUR PLUSIEURS MARCHES

☞ LIGNES DIRECTRICES VISANT A PRATIQUERMENT DEFENDRE LES INTERETS DES PAUVRES A L'OCCASION DE REFORMES D'INFRASTRUCTURE